

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Ces présentes Conditions Générales de Vente (CGV) créent un accord légal et s'appliquent à toutes les séances et commandes conclues entre le client et la photographe Capture Pose.itive.

SIRET N°920 623 527

Pour toute demande de renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la photographe via l'onglet "Contact" de son site internet www.captureposeitive.fr ou par mail à captureposeitive@gmail.com

<u>Article 1 : tarifs et modalités de paiement</u>

Des frais de déplacements (au delà de 30km de Saint Pierre d'Albigny : 0.50 centimes/km) ou logement pourront être appliqués. Ils seront alors repris dans le devis.

Les devis établis par le photographe sont valables 30 jours.

Un acompte sera demandé pour valider une prestation. Il pourra être réglé par virement bancaire par chèque ou par espèce.

Le solde de la prestation sera payé soit avant la séance, c'est à dire au tout début de celle ci, avant la prise de photo

Le non-paiement du solde entraîne l'annulation de la séance et l'acompte ne sera pas remboursé.

Article 2 : commande

La réservation d'une prestation photographique se fait exclusivement par email ou téléphone (suivant les informations de contact fournies sur le site internet du photographe)

Toute commande est acceptée lors de la réception de l'acompte / règlement total et doit être validée par un contrat signé par le client reprenant les informations pratiques (date, lieu, ...). Ce dernier pourra être signé et retourné au photographe par envoi d'email ou lors du RDV de présentations et préparations (si besoin)

A défaut de paiement de l'acompte et réception du contrat dans les 5 jours suivants l'envoi du contrat par la photographe, le photographe ne s'engage pas à garder la date.

Article 3: Report ou annulation

Toute demande de modification (date, heure, lieu) par le client devra être effectuée au plus tard 10 jours avant la date prévue de la séance, sauf cas de force majeure. En cas de report, la photographe ne pourra pas être tenue responsable de la non-réalisation de certaines particularités

de séance (saison, météo, cadre de prise de vue...). En cas d'annulation de la séance par le client, l'acompte ne lui sera pas remboursé ; il couvre forfaitairement les frais de préparation de votre séance et le manque à gagner d'une prestation photographique perdue.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le client dispose d'un délai de rétractation de **14 jours ouvrables** à compter du lendemain du jour de la conclusion de la commande. Toute demande de rétractation effectuée dans le délai imparti entraînera le remboursement de l'acompte. A moins que la prestation ait déjà été réalisée en totalité ou en partie aucun remboursement ne sera fait.

Article 4 : réalisation des photos

Le photographe n'est pas soumis à une obligation de résultat. Il met tous les moyens en œuvre pour fournir des images de qualité, tel que stipulé dans la commande. Le contenu de ses photos est laissé à l'appréciation artistique du photographe.

En conséquence, les clients reconnaissent que les photographies ne sont pas soumises à un rejet en fonction des goûts du client.

Article 5 : obligations du client

L'heure fixée pour la prestation est impérative et tout retard des clients pourra être imputé du temps préalablement convenu pour la séance. Au delà de 20 minutes de retard, la séance sera annulée et l'acompte ne sera pas remboursé.

Les clients/parents déclarent être majeurs, poser librement pour des photos et le cas échéant autoriser des prises de vues de leurs enfants selon le style photographique qu'ils souhaitent. En cas de force majeure (accouchement prématuré, alitement, maladie, accident, épidémie....), la séance sera décalée dans la mesure du possible. S'il est impossible de reprogrammer la séance, un avoir sera créé et valable un an, afin de réserver une autre séance.

Pour les mariages : si les futurs mariés ne respectent pas le contrat qui a été signé, Capture Pose.itive sera en droit de demandé des intérêts supplémentaires.

Si les clients changent d'avis et souhaitent faire appel à un autre photographe pour diverses raison, aucun remboursement ne sera accordée.

<u>Article 6 : post-traitement et conservation des fichiers</u>

Le photographe ne livre jamais de photographies brutes.

Le client reconnaît être familier avec le travail de la photographe et sollicite ses services en toute connaissance du style artistique de celle-ci.

Le post-traitement, au même titre que la prise de vue, est propre au photographe et fait partie intégrante de son travail, son style et son univers artistique.

Le photographe est le seul à décider du post-traitement qu'il appliquera.

Toute retouche supplémentaire demandée par le client sera acceptée ou non par le photographe qui se réserve le droit de facturer le travail supplémentaire par image.

Seules les photographies traitées par la photographe seront exploitables par les deux parties. La photographe se réserve le droit de détruire les photographies passé un délai de **6 mois** suivant la séance. Le client est invité à effectuer des sauvegardes sur des supports variés.

Article 7 : livraison et délai

Capture Pose.itive met tout en œuvre pour satisfaire la livraison des photos dans les meilleurs délais (maximum un mois hors mariage) pour les mariage il faut compter un délais de maximum 3 mois. Un retard de livraison ou d'exécution ne peut être invoqué par le client pour demander la résiliation du contrat, réclamer des dommages et intérêts ou faire valoir toute autre revendication.

Les photos sélectionnées et retouchées seront transmises sur une galerie privée. La livraison des fichiers numériques se fait sous la forme de fichiers JPEG. Les autres fichiers sont la propriété du photographe et ne seront en aucun cas remis au client.

Article 8 : Cas de force majeure ou maladie

Est considéré cas de force majeur un événement extérieur imprévisible et rendant impossible l'exécution de la prestation (accident, décès d'un parent, ...). Chacune des parties pourra opposer ce droit dès lors où la force majeure est caractérisée.

Le Covid ne constitue plus un cas de force majeur.

Capture Pose.itive se réserve le droit d'annuler/reporter une prestation photographique en cas de force majeure ou maladie. Une telle annulation ne pourra ni engager sa responsabilité ni donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit. La séance sera reportée à une date ultérieure.

En cas de mauvais temps, le report de la séance photo sera convenu avec les clients.

Article 9 : Problème technique et accident

En cas de problème technique avec le matériel photographique ou d'un accident quelconque pendant la prestation empêchant le photographe de remettre le travail demandé, l'intégralité du montant versé sera remboursé, sans pour autant donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

Article 10 : propriété intellectuelle

Les photographies réalisées lors d'une séance avec le client sont protégées selon les règles des articles L 121-1 et la loi du 11 mars 1957 (Code de la Propriété Intellectuelle et Droits d'Auteur).

Même après cession des fichiers numériques, les photographies restent la propriété intellectuelle du photographe et ne sont en conséquence pas libres de droit. L'usage commercial par le Client des images de sa séance n'est pas autorisé, et doit faire l'objet d'un nouvel accord écrit avec le photographe.

Toute utilisation personnelle d'une photographie, quelle qu'elle soit et quels qu'en soient les usages (publication sur internet, exposition, ...) doit mentionner le nom de Capture Pose.itive Le client détient les droits d'impression et de reproduction des photos à des fins privées uniquement sauf accord préalable.

Article 11 : droit à l'image

Le photographe se réserve le droit d'utiliser, les photographies qu'il a réalisées à des fins de promotion de son activité (site internet, réseaux sociaux, expositions, ...).

Le client doit marquer son accord ou désaccord au moment de la signature du contrat. En cas de refus, le client ne pourra refuser l'utilisation de photos sur lesquelles il n'est pas reconnaissable. De même, toute photo publiée publiquement (internet, réseaux sociaux, ...) par le client pourra être utilisée par le photographe.

Pour les mariages : Si les clients s'opposent à la divulgation des photos une majoration de 150 euros sera demandé.

Les représentants légaux déclarent être majeurs et autoriser les prises de vues de leur(s) enfant(s) mineur(s). Si l'un des représentants légaux s'avérait être mineur, les signatures de ses parents ou de ses représentants légaux est obligatoire, exception faite des personnes mineures émancipées.

Dans le cas où un seul parent signe le contrat, il atteste que l'autre parent a été averti de la séance et ne s'oppose ni à la prise de vues, ni à l'exploitation des images réalisées si le droit d'exploitation a été accordé par le parent signataire.

Article 12 : Données à caractère personnel

La photographe s'engage à préserver la vie privée de ses clients. En aucun cas les données recueillies ne seront cédées ou vendues à des tiers. Les informations personnelles demandées au client sont destinées exclusivement à la photographe à des fins de gestion administrative et commerciale.

Article 13: Loi applicable

Toutes les prestations réalisées par la photographe sont soumises à la loi française. Les parties s'engagent, avant toute action judiciaire, à soumettre leur différent au médiateur désigné par les organismes représentatifs des photographes professionnels. Pour toutes les contestations relatives à l'application des présentes conditions générales de vente ou des prestations réalisées par la photographe, il sera fait appel au tribunal compétent pour régler le litige.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente ci-dessus.